

# #GenZ212: la jeunesse marocaine face au paradoxe de la croissance

Derrière la croissance spectaculaire du Maroc se cache un malaise social profond. La jeunesse urbaine, instruite et connectée, réclame désormais un partage plus juste des fruits de la prospérité.

Depuis 1999, année de l'accession au trône du roi Mohammed VI, le Maroc connaît une croissance économique continue et remarquable: son PIB a été multiplié par trois en valeur nominale. Cette progression traduit un dynamisme incontestable.

Toutefois, elle ne s'est pas accompagnée, c'est le moins qu'on puisse affirmer, d'un partage équitable et proportionnel des richesses. La classe moyenne et les couches populaires n'ont pas bénéficié de cet essor. Le contraste entre la prospérité macroéconomique et les difficultés du quotidien nourrit un profond sentiment d'injustice qui conduit aujourd'hui à des révoltes incarnées par le mouvement #GenZ212.

Ce malaise s'exprime dans les rues, principalement dans les grands centres urbains avec Agadir et son arrière-pays comme principal épiscentre. Contrairement à certaines révoltes des décennies passées, les mobilisations actuelles ont un visage quasi exclusivement citadin. Elles sont portées par une jeunesse connectée au reste du monde, instruite et consciente de ses droits civils, sociaux et économiques.

## GenZ212, une contestation générationnelle et urbaine

Le mouvement marocain #GenZ212, né à la mi-septembre, s'est construit en référence à la génération Z, née entre la fin des années 1990 et le début des années 2010, ainsi qu'au préfixe téléphonique du Maroc: +212.

Il s'inscrit dans l'histoire longue des protestations sociales marocaines, mais s'en distingue toutefois par plusieurs éléments. Les grandes manifestations des lycéens de Casablanca de 1965 traduisaient la colère d'une jeunesse scolarisée en quête de liberté et d'émancipation culturelle. Les mobilisations rurales de 1974 exprimaient la détresse paysanne. Les émeutes de 1984, conséquence des programmes d'ajustement structurel du Fonds monétaire international, dénonçaient la vie chère. Plus tard, les diplômés chômeurs en 2004 et le Hirak du Rif en 2017 mettaient en avant les fractures sociales et régionales.

En revanche, les protestations actuelles relèvent moins d'un conflit de pénurie que d'un conflit de redistribution: elles visent la manière dont les fruits réels de la croissance sont captés et redistribués.

L'impact du mouvement #GenZ212 tient à sa capacité à dévoiler une vulnérabilité centrale du système de gouvernance marocain: le déséquilibre entre un secteur privé, qui concentre la création de valeur, et un secteur public laissé en jachère. La santé et l'éducation en offrent l'illustration la plus criante. La mort de huit jeunes femmes à l'hôpital public d'Agadir, censées subir une intervention ordinaire et bénigne, a servi de déclencheur symbolique.



Hassan Bousetta

Professeur associé et chercheur FNRS à l'université de Liège

La faillite des services publics ne concerne pas seulement l'hôpital, elle traverse aussi l'école, l'accès à l'emploi et, plus largement, la mobilité sociale par le mérite. Le Maroc apparaît aux yeux de sa jeunesse comme un système bloqué et sans perspective pour les jeunes issus des classes populaires.

**Des réformes en marche, mais encore trop timides**  
Les réformes entreprises ces dernières années – suppression progressive de la caisse de compensation, généralisation de l'assurance maladie obligatoire – marquent une volonté de modernisation sur la voie de la création d'une véritable Sécurité sociale digne de ce nom, mais elles restent insuffisantes.

La redistribution demeure en deçà des besoins réels d'une économie en croissance et d'une société en mutation rapide. Les dépenses sociales ne sont pas alignées sur les performances de la croissance nationale. En conséquence, le fossé entre attentes et réalités continue de s'élargir.

Contrairement à certaines lectures alarmistes, le mouvement #GenZ212 n'est pas le produit d'une démographie incontrôlée. Au contraire, le Maroc a accompli une transition démographique silencieuse, ramenant le nombre moyen d'enfants par femme de six à un peu plus de deux en une génération. Cette transformation modifie la relation entre citoyens et État: moins d'enfants signifie que l'on attend davantage de l'autorité publique. Les familles souhaitent pour leurs descendants une éducation de qualité, un avenir digne et une protection sociale crédible. Cette mutation explique aussi le décalage, déjà perceptible dans le mouvement actuel, entre jeunes générations en quête de dignité et aînés plus attachés à la stabilité et à la non-violence.

## Un appel à refonder le contrat social marocain

Derrière cette contestation, un défi majeur se lève en termes de régulation politique. Le Maroc vit sous un régime de monarchie parlementaire singulier, où le Roi règne et gouverne, tandis que les partis politiques semblent confinés au rôle d'acteurs à la fois bavards et inefficaces.

## Les mobilisations actuelles relèvent moins d'un conflit de pénurie que d'un conflit de redistribution.

Cette dualité limite la crédibilité des corps intermédiaires et renforce l'attente vis-à-vis d'un arbitrage royal. Disons-le clairement: il serait erroné de voir dans la crise actuelle une remise en cause de la monarchie elle-même. Les manifestants, loin de rejeter l'institution, en appellent explicitement à son arbitrage.

Leur exigence porte moins sur la survie du régime que sur sa capacité à ajuster le contrat social: concilier libertés publiques, justice sociale, efficacité des services publics et protection de l'indépendance nationale dans un monde incertain.

Ainsi s'exprime le paradoxe marocain: une économie qui progresse, marquée par des accélérations et fulgurances au niveau du développement des infrastructures, mais un peuple qui attend encore que cette richesse se traduise en dignité, en justice sociale, en reconnaissance citoyenne et en amélioration de sa qualité de vie.

Cette crise du mouvement #GenZ212 renvoie, en réalité, moins à une vulnérabilité de la jeunesse qu'à sa vitalité! Gageons que les Marocains, jeunes et moins jeunes, sauront, comme ils l'ont toujours fait dans leur longue histoire, en saisir le potentiel créateur.

## Les meilleurs incubateurs, ce sont les start-ups elles-mêmes

Louis-Philippe Broze  
Co-fondateur & CEO de Spentys

Il y a un peu plus de deux semaines j'assistais, pour la première fois à Durbuy, à l'événement Yaka!, organisé par L'Echo, un melting-pot d'entrepreneurs belges francophones réunis pour échanger et partager.

Et au fil des discussions avec les différents entrepreneurs, je me suis rendu compte que nous étions tous connectés professionnellement d'une certaine façon: une véritable cartographie relationnelle se dessinait entre les participants, par leurs expériences et interactions entrepreneuriales.

Dans mon cas, j'ai eu la chance, il y a quelques années, de faire mes premières armes chez Woodclap. J'y ai travaillé deux ans et demi en parallèle de mes études au plus près des fondateurs.

Ce n'était pas un stage «classique», j'étais en immersion totale, au cœur des défis, des doutes et des enthousiasmes qui font la vie d'une start-up.

Cette expérience m'a marqué bien plus que n'importe quel cours ou programme. Je peux affirmer que c'est là que j'ai attrapé ce virus que l'on nomme l'entrepreneuriat.

À Yaka!, beaucoup avaient, eux aussi, commencé leur parcours dans des start-ups, ou côtoyé des entrepreneurs. Cette réalité est souvent sous-estimée: derrière les incubateurs, accélérateurs et structures d'accompagnement, il existe un autre moteur de création d'entrepreneurs, ce sont les start-ups elles-mêmes. On parle souvent de la nécessité de multiplier les incubateurs et de renforcer les écosystèmes, et c'est évidemment indispensable.

Mais on oublie parfois que les start-ups sont déjà, en elles-mêmes, de formidables écoles de l'entrepreneuriat. Elles forment par la pratique, inspirent par l'exemple et enseignent par le quotidien.

Elles donnent le goût d'oser et transmettent des compétences qui ne s'apprennent nulle part ailleurs, souvent à travers un leadership inspirant et invitant leurs collaborateurs à sortir de leur zone de confort.

Mon point: les meilleurs ambassadeurs pour créer de nouveaux entrepreneurs, ce sont les entrepreneurs eux-mêmes. Les meilleurs incubateurs pour donner naissance à de nouvelles start-ups, ce sont les start-ups elles-mêmes.

Reconnaître cette dynamique, c'est lui donner encore plus de poids, et renforcer le cercle vertueux qui fait grandir notre écosystème.

Soutenir les start-ups, ce n'est pas seulement parier sur leurs succès individuels. C'est investir dans les entrepreneurs de demain, dans la transmission d'un esprit, et dans la création de valeur pour toute la société.

## L'expert

Martin Piret Gérard, Conseiller patrimonial

### L'assurance-vie patrimoniale, future gagnante du nouvel impôt sur les plus-values?

Encore souvent perçue comme un produit français, l'assurance-vie patrimoniale s'invite désormais dans le débat fiscal belge. Et si le nouvel impôt sur les plus-values devenait son meilleur allié?

Parmi les nombreux commentaires sur le nouvel impôt sur les plus-values\*, peu se sont arrêtés sur son impact potentiel sur l'assurance-vie patrimoniale. Or, cette dernière est bel et bien visée par l'avant-projet de loi, qui assimile fictivement à une cession à titre onéreux, les retraits effectués sur un contrat d'assurance-vie.

En Belgique, quand on parle d'«assurance-vie patrimoniale», on fait référence à un contrat d'assurance-vie de la branche 23 utilisé à des fins de gestion de fortune. Ce véhicule

d'investissement reste largement méconnu des investisseurs belges, alors qu'il est depuis longtemps le placement financier préféré des Français.

**Deux voies pour investir**  
Pour détenir un portefeuille d'actifs financiers, le Belge a essentiellement deux options: soit passer par un compte-titres (la voie bancaire), soit opter pour une assurance-vie patrimoniale (la voie assurantielle).

La différence entre ces deux supports d'investissement est fondamentale: le compte-titres donne la propriété directe des actifs financiers, tandis que l'assurance-vie confère au client une créance sur la compagnie d'assurance, les actifs restant juridiquement la propriété de cette dernière. Par essence, la question de savoir si le preneur d'assurance réalise une plus-value (ou

moins-value) sur son contrat d'assurance-vie ne se pose donc qu'au moment du retrait, c'est-à-dire lorsqu'il décide de monétiser sa créance. Cette distinction a un effet immédiat sur la fiscalité directe. Dans une assurance-vie, la taxation ne survient qu'au moment du retrait. Tant que l'argent reste investi dans le contrat, il croît librement. À l'inverse, dans un portefeuille bancaire classique, chaque vente d'action, d'obligation ou de fonds d'investissement déclenche une imposition.

La Belgique semble s'orienter vers une fiscalité à la française pour l'assurance-vie patrimoniale: le nouvel impôt sur les plus-values de 10% ne s'appliquerait qu'en cas de retrait partiel ou total, laissant la porte ouverte à une gestion active d'un portefeuille sans imposition immédiate. Changer de compartiment, ajuster son profil

Dans une assurance-vie, la taxation ne survient qu'au moment du retrait. Tant que l'argent reste investi dans le contrat, il croît librement.

d'investissement ou réallouer ses actifs financiers ne constituerait pas un fait générateur de la nouvelle taxe. Paradoxalement, le nouvel impôt sur les plus-values pourrait bien devenir un catalyseur pour le développement de l'assurance-vie patrimoniale en Belgique. À tout le moins, il met en lumière un véhicule d'investissement éprouvé à l'étranger, mais encore discret chez nous. Pour l'investisseur long terme, attentif à la fiscalité et à la flexibilité de ses placements, cette voie pourrait s'avérer particulièrement attractive.

Chaos fiscal ou opportunité patrimoniale? L'histoire montre que, parfois, les turbulences sont révélatrices de nouvelles stratégies.

\*Actuellement, le texte constitue un avant-projet de loi et non un texte final. Il doit encore être soumis au Parlement.